

L'équipe du Mont-Vert

- Médecin psychiatre
- Cadre de santé
- Psychologues
- Psychomotricien
- Assistante de service social
- Responsable pédagogique
- Infirmiers et aides-soignants
- Secrétaire

Secrétariat : 05 59 80 96 00

Les lundi, mardi et jeudi matin

Courriel : secretariat.mont-vert@chpyr.fr

Bureau infirmier : 05 59 80 96 03

7 jours / 7

Courriel : infirmier.mont-vert@chpyr.fr

Livret d'accueil du pôle 4

Vous pouvez télécharger le livret d'accueil du pôle de pédopsychiatrie en scannant le QR code ci-dessous.



Toutes les informations indispensables du livret d'accueil sur votre smartphone !



Informations pratiques

Le Mont-Vert

1 993, chemin Beauvallon
64110 JURANÇON

Plan d'accès



LE MONT-VERT

Accueil soins études pour les jeunes de 14 à 20 ans

1 993, chemin Beauvallon
64110 JURANÇON
www.ch-pyrenees.fr



Le Mont-Vert

Le Mont-Vert est une unité d'hospitalisation complète faisant partie du pôle 4 de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du C.H. des Pyrénées (C.H.P.).

Elle propose une prise en charge soins-études sur du long terme et une scolarité adaptée.

L'unité dispose de 17 lits et accueille des jeunes âgés de 14 à 20 ans, domiciliés sur la région Nouvelle Aquitaine Sud ou du département des Hautes Pyrénées.

La durée de séjour est de 1 à 3 ans.



L'Admission

Un dossier de candidature peut être retiré auprès de notre secrétariat.

Conditions d'admission :

- Adressage médical dans le cadre d'un projet global personnalisé adapté à la structure
- Etre âgé de 14 à 20 ans
- Niveau scolaire de la 4^{ème} à la terminale en voie générale
- Inscription au C.N.E.D. à envisager pour l'admission
- Troubles psychiatriques stabilisés (T.C.A., phobie scolaire, dépression, trouble du comportement alimentaire, trouble de l'humeur)
- Motivation et adhésion du patient et de sa famille au projet

Une consultation de pré-admission est proposée en amont pour l'évaluation globale du projet de soins/études.



La prise en charge

Le Mont-Vert propose une prise en charge soins-études globale et pluridisciplinaire.

Le pédopsychiatre est responsable de l'ensemble des soins apportés aux adolescents et du soutien auprès des familles. Il est le garant de la pertinence, de la cohérence et de la permanence des prises en charge proposées et du maintien de la santé mentale.

Le cadre de santé est garant de la qualité et de la sécurité des soins.

Les psychologues proposent aux adolescents un lieu d'écoute psychothérapeutique afin de les aider à verbaliser leurs difficultés, ainsi que des évaluations psychologiques.

Le psychomotricien assure des prises en charge à médiation corporelle et les ateliers thérapeutiques.

L'assistante sociale, en référence avec un projet thérapeutique, a pour mission de conseiller, d'orienter et de soutenir l'adolescent et sa famille, ainsi que les aider dans leurs démarches sociales.

L'équipe d'I.D.E. et d'aides-soignants assure les soins institutionnels et sont au plus près des patients dans les actes de la vie quotidienne.

L'équipe pédagogique assure la poursuite d'une scolarité via le C.N.E.D. en proposant des accompagnements individualisés et des cours généraux collectifs.

Confidentialité

L'équipe pluridisciplinaire est tenue au secret professionnel.

C'est dans le respect de ce dernier, et avec votre accord, que des rencontres peuvent être organisées avec d'autres professionnels de santé et des partenaires.